

DE8. LE PROGRAMME DE L'INTERVENTION PREVUE

Le programme de l'intervention prévue se déroulera suivant les contraintes de calendrier et les précautions de réalisation préconisées par Madame JARDE / SYMBIODIV dans son rapport en annexe à la présente, sur la base de :

- un maintien global et inchangé des bâtiments existants dans les alentours
- un maintien global et inchangé des arbres à haute tige (platanes, chênes verts) existants dans les alentours
- un maintien global et inchangé des activités déjà existantes lors des crues exceptionnelles 2019 : prairie, manège à chevaux, vignobles
- un maintien global et soigné des canaux déjà existants derrière les berges et ayant la fonction de régulariser la courant et la monté en hauteur de la rivière, en intervenant sur la prolifération des mimosas, partiellement arrachées par la violence de la vague de crue en 2019

PHASE A - délai d'intervention environ 3 mois

- un ratissage/déblaiement très fin et le plus possible moins invasif des parties qui rentrent dans le périmètre ROUGE du PV d'INFRACTION 2020, afin de réduire, dans le limite des contraintes imposées par le PPRI, les terres exhausées ; voir profils plan DE5.2a et DE5.2b

PHASE B - en parallèle avec la PHASE A, mais avec un délai d'intervention d'environ 6 mois

- une intervention systématique la moins invasive possible visant l'éradication préalable des mimosas le long des berges avant tout programme de nouvelles plantations

PHASE C - au terme des PHASES A + B, avec un délai de 2 mois mais qui devra tenir en compte pour démarrer les différentes périodes de plantations des nouveaux sujets :

- un programme de plantations dans le périmètre JAUNE et ROUGE du PV d'INFRACTION 2020, selon le plan DE4 de la présente

L'auteur du projet


BRUSTIA ARCHITECTES SARL
11 place de la Trinité - 83690 Tourtour
145 avenue des Pléiades - 83530 Agay

BRUSTIA ARCHITECTES Canzia Pescaglia et Fulvio Brustia Ordre des Architectes PACA n. 070480 et 070481 11 Place de la Trinité - 83690 Tourtour	REFECTION PARTIELLE DE LA BERGE DROITE DE LA RIVIERE DE L'AGAY	Fichier : Le Castellans_berge droite.docx	aut.: Pescaglia appr: Brustia form: A4	date: 17/10/2025 révis: 04 page: 60 di 61	document: DE
DOSSIER DEMANDE EXAMEN PREALABLE ETUDE ENVIRONNEMENTAL					

L'auteur a seul le droit de divulguer son œuvre. Sous réserve des dispositions de l'art. L. 132-24, il détermine le procédé de divulgation et fixe les conditions de celle-ci

DE9. L'EXPERTISE ECOLOGIQUE SIMPLIFIEE SYMBIODIV